

NOU[S]VELLES

ÉDITO [1] – VÉCU [2] – ACTU [3] – BRÈVES – AGENDA [4] – EXTRAIT RAPPORT D'ACTIVITÉ ET COMPTES 2016 [FEUILLET ORANGE]



L'AVENIR EN PRIME

(ÉDITO)

Selon une jurisprudence du Tribunal fédéral, l'enfant est personnellement débiteur des primes d'assurance-maladie même si les parents sont tenus de les payer. Conséquence: des enfants se retrouvent endettés à leur majorité, sans faute de leur part. Le CSP le constate régulièrement dans ses consultations. Une fois majeurs, des jeunes se retrouvent aux poursuites car leurs primes d'assurance-maladie n'ont pas été payées par leurs parents. Les dettes accumulées

peuvent ainsi dépasser 10'000 francs. À peine indépendants, des jeunes se retrouvent avec un lourd fardeau à assumer, avec «en prime» une inscription dans le registre des poursuites qui va hypothéquer la suite de leur parcours. Difficile d'accéder à certaines professions (telles que fiduciaire, avocat, bijoutier, agent de sécurité) ou de trouver un logement. Si le Conseil fédéral reconnaît le problème, il n'a pas encore jugé nécessaire d'agir. Il faut régler le problème en modifiant

la loi fédérale sur l'assurance-maladie. C'est dans ce but qu'une motion intitulée « Pour que les parents restent débiteurs des primes de leurs enfants » a été déposée au mois de mai dernier au Parlement. Comme Dettes Conseils Suisse, le CSP soutient cette motion, en espérant qu'elle soit traitée rapidement... et positivement!

Pierre Borer,
directeur du CSP du canton de Neuchâtel

(VÉCU) SUR LE CHEMIN

Christian Beuret mène la barque du secteur insertion de la Joliette CSP depuis vingt ans. A deux mois de sa retraite, il nous parle d'une des nombreuses activités originales qu'il a développées : parcourir un bout du Chemin de Compostelle avec des participants de la Joliette.

Il y a toujours un peu d'embarras à écrire sur le Chemin de Compostelle. Le décrire n'a aucun sens puisqu'il est, par définition, toujours changeant. L'expliquer, encore moins, puisqu'il relève fondamentalement de l'ordre de la subjectivité du marcheur. On pourrait peut-être en parler comme d'un ressenti, généralement partagé, mêlant avec force l'épreuve du corps, l'éveil des sens, et le fondement de ses croyances au sujet de « l'être au monde ».

N'allons pas croire toutefois au Graal glorieux que l'imagination du sédentaire en manque d'aventures et de transcendance projette et fantasme ! Le Chemin, ça râpe, ça racle, ça râle ! Quant à la rocambolesque histoire de Saint-Jacques, fils de Zébédée, elle est de l'ordre profond du mythe comme

tant d'autres choses du monde des religions.

Le Chemin est, avant tout, une expérience à vivre, un temps d'effort et de modestie, un siphonage mental, un catalyseur d'humeur, un curseur physiologique, check-up implacable de son état général et, selon le diagnostic, des éventuelles dispositions à prendre.

Et il y a le paysage des jardins du monde...

C'est dans cet état d'esprit que les 16 participants de la Joliette ont parcouru un bout du Chemin, du 8 au 19 mai de cette année, entre Le Puy-en-Velay et Conques, soit quelque 200 km.

Qu'un programme d'insertion socioprofessionnel propose un tel projet, en plus de ses ateliers et de ses différents projets, est une chose qu'il vaut la peine d'expliquer, à défaut de justifier.

Cette quatrième édition, comme pour les trois éditions précédentes (2011, 2013, 2015) est tout d'abord le partage d'une passion. Comme l'écrit avec lucidité et humour Jean-Christophe Rufin dans son « Immortelle randonnée »¹, on ne sort pas indemne d'un pareil « pèlerinage ». Celui que j'ai effectué en 2009 a laissé des traces. Une fois évacués tous les fatras fantasmagoriques, reste l'expérience vécue d'un mystère : l'ingérence insistante d'un simple chemin de longue randonnée, au cœur de ses appartenances et de son identité propre. Une qualité nouvelle.

Et ils ont osé m'y accompagner un bout ! Osé sortir de leur confort, de leurs habitudes, de leurs doutes et de leurs peurs. Sortir des rails. Partir douze jours avec comme compagnons des personnes que rien ne relie : ni l'âge, ni les origines, ni les croyances, ni l'histoire de vie. Un saut vers l'inconnu. Un inconnu qui se révèle surtout être soi-même, tant dans ses compétences sportives, que de celles de ses limites physique et morale, de

sa volonté, de sa solidarité, de son émerveillement.

Le camp fut une réussite. Grâce à une météo fantasque, alternant le sec et l'humide, le chaud et le froid, les vingt à vingt-cinq kilomètres journaliers à travers l'une des plus belles régions du Chemin français, furent quelque chose de dense, de solide, d'intense. L'intendance et les gîtes adoucissaient l'épreuve. Merci à Léon et Raphaël !

Et la joie...

Ce sentiment profond, irréductible, d'être vivant sur la Terre, en marche. Vivant se déplaçant à la vitesse du pas, au sein d'une nature généreuse et en la bonne compagnie d'autres humains en démarche réelle d'authenticité. Fils et filles du Ciel et de la Terre, mes frères et sœurs en vérité...

« Et là, dans la splendeur, nous dit Jean-Claude Rufin, le Chemin m'a confié son secret. (...) Compostelle n'est pas un pèlerinage chrétien, mais bien plus, ou bien moins selon la manière dont on accueille cette révélation. Il n'appartient en propre à aucun culte et, à vrai dire, on peut y mettre tout ce que l'on souhaite. S'il devait être proche d'une religion, ce serait la moins religieuse d'entre elles, celle qui ne dit rien de Dieu mais permet à l'être humain d'en approcher l'existence : Compostelle est un pèlerinage bouddhiste... ».

Christian Beuret
responsable du secteur insertion
de la Joliette-CSP



¹ *Immortelle randonnée, Compostelle malgré moi, Jean-Christophe Rufin, Editions Guérin, Chamoinx, 2013*

(ACTU) MAISONS DE RECouvreMENT ATTENTION AUX FRAIS EXCESSIFS !

Monsieur,

Nous sommes malheureusement au regret de constater que toutes nos tentatives de médiation ont échoué. La créance mentionnée ci-dessous est toujours impayée.

Evitez des démarches juridiques !

Créancier		Motif de la créance	
Dr. med.		Note d'honoraire du 04.03.13	→ 1

Créance (N°, de réf. : 431466050)	Montant CHF	
Montant initial	57.20	→ 1
Intérêts	4.80	→ 2
Frais de retard selon art. 106 CO	58.00	→ 3
Frais de conseil juridique	10.00	→ 4
Montant à payer dans les prochains 15 jours	130.00	

Nous vous prions d'utiliser le bulletin de versement ci-joint pour effectuer votre paiement.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Dans le cadre de notre travail au CSP, nous sommes confrontées aux maisons de recouvrement. Ces entreprises sont mandatées pour récupérer des factures impayées et ajoutent des frais excessifs qu'il ne faut pas toujours payer.

Comment réagir ?

1. Vérifier que le montant initial soit juste et que la facture soit réellement due (sinon → contester)
2. Les intérêts doivent être payés (5%) **SAUF** si la créance initiale est en acte de défaut de biens (ADB)
3. Les frais de retard selon l'article 106 CO sont en principe à contester en précisant que ces frais doivent rester à la charge du créancier en vertu de l'ar-

4. Les frais de conseil juridique, de recherches d'adresses, de solvabilité, etc., sont en principe à contester.
5. Ne jamais signer un arrangement avec ces entreprises de recouvrement, sinon celui-ci vaudra reconnaissance de dette pour l'entier du montant mentionné sur l'arrangement.
6. Si vous recevez un commandement de payer, faites opposition partielle (au verso du formulaire), **dans les 10 jours** pour contester le montant total des points 3 et 4, à savoir, tout ce qui dépasse « le montant initial + les intérêts ».
7. Attention au délai de prescription : une facture est prescrite

en principe après 5 ou 10 ans en fonction du type de facture. Un ADB se prescrit après 20 ans. En conséquence, faites opposition totale si le délai est dépassé.

Sur le site csp.ch, vous trouverez des exemples de courriers pour contester ces frais ou faire opposition partielle à un commandement de payer. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

**Isabelle Baume, Crystel Dufaux Hess,
Coralie Personeni & Estelle Picard**
Secteur social –
prévention et désendettement et
secteur juridique

**MEUBLES,
VÊTEMENTS,
BIBELOTS, VAISSELLE, LIVRES**
**RAMASSAGE D'OBJETS EN BON ÉTAT
ET DÉBARRAS D'APPARTEMENTS**

NEUCHÂTEL
LA CHAUX-DE-FONDS
PLUS D'INFORMATIONS SUR

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

TÉL. 032 722 19 60
TÉL. 032 967 99 70
WWW.CSP.CH/NEUCHATEL

(BRÈVES) CSP NEUCHÂTEL**FIN DE FORMATION =
FIN DE DÉDUCTIONS FISCALES**

Les parents, dont l'enfant a terminé sa formation/apprentissage cet été ou qui ne sera plus en formation au 31.12.2017, ne pourront déduire aucune charge liée à cet enfant dans leur déclaration d'impôt 2017. Après taxation définitive, le montant de l'impôt 2017 sera donc plus élevé. Pour éviter toute déconvenue, informez-vous auprès du service des contributions.

**PREMIER SALAIRE –
ATTENTION AUX IMPÔTS!**

Afin d'éviter un retard fiscal, dès votre premier salaire, annoncez-vous auprès du service des contributions pour connaître le montant de l'impôt à payer et demandez des bordereaux pour son règlement.

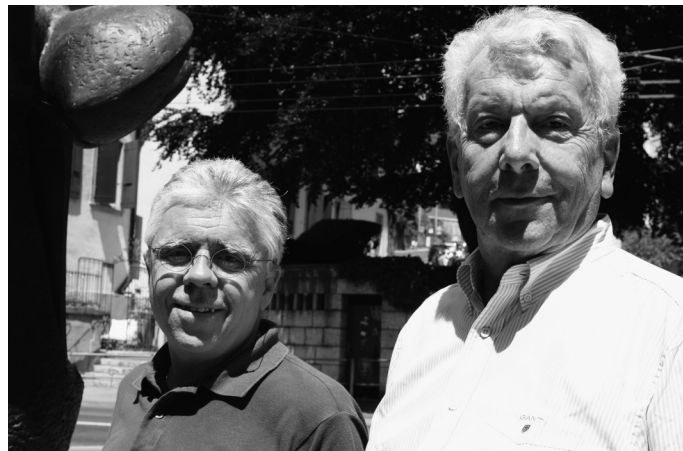
**ASSURANCE MALADIE
ET DEMANDE DE SUBSIDES**

Dès 18 ans, les jeunes en formation doivent déposer eux-mêmes leur demande de subsides (aide au paiement des primes d'assurance-maladie) auprès du GSR de leur commune. Chaque année, ils doivent impérativement apporter leur attestation de formation pour le renouvellement de l'aide.

**UNE PAGE SE TOURNE AU
CONSEIL DE FONDATION DU CSP...**

Après plus de 6 ans, M. Antoine Grandjean quitte son poste de

président du Conseil de fondation du CSP. Difficile de résumer son action dans « les Brèves »! Nous relèverons notamment son soutien et son investissement important dans les grands chantiers suivants: suivi sur le terrain des activités et prestations du CSP, création de la fondation du CSP, relations avec les donateurs d'entreprises, mise en place d'une nouvelle structure de notre comptabilité et équilibre financier du CSP. Antoine Grandjean aura aussi été le président du 50^e du CSP! Un autre membre du Conseil de fondation a joué un rôle prépondérant dans les domaines précités, M^e Luc Meylan, qui quitte également le Conseil de fondation. À tous les deux, nous adressons nos sincères et chaleureux remerciements, et nous réjouissons de les conserver dans notre réseau des Amis du CSP!

**...ET UN NOUVEAU PRÉSIDENT
ARRIVE**

M. François Kistler reprend la présidence du Conseil de fondation du CSP depuis le mois de juin 2017. Ingénieur diplômé EPFZ, détenteur d'un Master « in business and administration », cet ancien responsable d'entreprises possède également une solide fibre sociale.

Nous le remercions d'avoir accepté de venir souffler dans les voiles du CSP. Normal, quand on sait qu'il a participé aux Jeux Olympiques de Moscou comme membre de l'équipe suisse de yachting. Bienvenue et bon vent!

**(CONTACTS)****CSP NEUCHÂTEL**

Rue des Parcs 11
2000 Neuchâtel
T 032 722 19 60
csp.neuchatel@ne.ch

CSP CHAUX-DE-FONDS

Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
T 032 967 99 70
csp.cdf@ne.ch - www.csp.ch

CCP 20-4713-9

IBAN CH37 0900 0000 20000 4713 9

BOUTIQUE NEUCHÂTEL

La Grande Puce
Rue des Sablons 48
Lundi au vendredi de 14h00
à 18h30

BOUTIQUE CHAUX-DE-FONDS

Le Vieux Puits
Rue du Puits 1
Lundi au vendredi de 14h00
à 18h30

BROCANTE LA JONCHÈRE

Mercredi de 14h00 à 17h00
Samedi de 09h00 à 12h00

**RAMASSAGE À DOMICILE (gratuit)
DÉBARRAS D'APPARTEMENTS
(sur devis)**

Neuchâtel T 032 722 19 60
Chaux-de-Fonds T 032 967 99 70

(IMPRESSUM)**ÉDITION NEUCHÂTEL****Editeur responsable**

Centre social protestant
Neuchâtel
Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
T 032 967 99 70
csp.cdf@ne.ch

Impression

Imprimerie de l'Ouest SA
Cormondèche

Ont collaboré à ce numéro

Isabelle Baume, Christian
Beuret, Crystel Dufaux Hess,
Coralie Personeni, Estelle Picard
Photos

Rebecca Bowring, CSP, Fotolia

Conception

Buxum-communication.ch

Rédaction et réalisation

Pierre Borer, Olivier Salvi

(AGENDA)**9 ET 10 NOVEMBRE 2017 -
COLLOQUE INTERNATIONAL
D'OLTEN**

Avec pour thème « Prévenir l'endettement pour lutter contre la pauvreté », ce colloque réunira des experts de la prévention à l'endettement. Des méthodes et concepts innovants en la matière seront présentés. Un « marché des possibilités » permettra à des organismes de terrain de présenter leur travail de prévention. Le CSP NE présentera ses actions de prévention.
www.forum-schulden.ch

**23 NOVEMBRE 2017 -
LE CSP À L'ARTIAS**

Dans le cadre de la journée de l'ARTIAS (Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale), des assistantes sociales du « secteur social – prévention et désendettement » présenteront l'accueil collectif, tel qu'il est proposé au CSP du canton de Neuchâtel.
www.artias.ch

Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)

**30 NOVEMBRE 2017 -
CHANGEMENT DE CAISSE-MALADIE
POUR LE 1^{ER} JANVIER 2018**

Les résiliations des contrats d'assurance-maladie (LAMal) doivent parvenir aux caisses au plus tard le 30 novembre à midi. Les assurances complémentaires sont à résilier avant fin septembre pour fin décembre. Vérifiez votre contrat d'assurance complémentaire avant toute résiliation!

EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016 DU CSP

Le rapport complet se trouve sur notre site <https://csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/>
La version papier peut être obtenue auprès de nos secrétariats de Neuchâtel (032 722 19 60) et La Chaux-de-Fonds (032 967 99 70).

Extrait du Billet du directeur du CSP

- *L'accroissement du nombre de dossiers des réfugiés et des soutiens juridiques aux requérants d'asile, ainsi que la mise en œuvre du projet pilote de Conseil en insertion sociale et professionnelle (CISP) sont allés de pair avec une augmentation des postes de travail. Trouver une place pour chacun fut un véritable jeu de Tétris... Désormais, nos bureaux sont pleins, tant à Neuchâtel qu'à La Chaux-de-Fonds. Le manque de place se fait aussi ressentir concernant les boutiques seconde main, ainsi que pour le secteur insertion de la Joliette.*
- *Le secteur Administration et Finances a inauguré le nouveau programme informatique de sa comptabilité, avec tout ce que cela implique comme démarches, souplesse et ténacité. Il gère dorénavant les salaires de nos 50 collaborateurs et collaboratrices, gestion assurée au paravant par l'EREN.*
- *Le secteur insertion de la Joliette a renouvelé sa certification Eduqua et obtenu l'autorisation d'exploiter son restaurant destiné aux stagiaires.*
- *Le secteur social-prévention et désendettement est constamment sous la pression des exigences administratives croissantes en matière de désendettement, et doit faire preuve de lâcher-prise dans les négociations avec les créanciers privés...et publics.*
- *Le programme de prévention à l'endettement des jeunes (Ficelles du budget) doit faire face au succès de ses interventions, avec des demandes croissantes des écoles, sans pour autant avoir des moyens financiers supplémentaires.*
- *Les perspectives économiques difficiles du canton de Neuchâtel nous incitent à améliorer sans cesse la qualité de nos prestations et à vérifier en tout temps la pertinence des actions menées. Ces démarches et analyses sont*

nécessaires, mais aussi stimulantes. Le fait que les comptes du CSP soient bénéficiaires pour la quatrième année consécutive est un signe de bonne santé et d'une saine gestion. Gardons toutefois en mémoire que l'équilibre reste fragile, à la mesure des partenaires qui nous soutiennent.

- *Si 2016 fut une année TGV (à Très Grande Vitesse), elle fut aussi une année de Très Grande Valeur. Je tiens à remercier nos fidèles partenaires publics et privés, ainsi que nos donateurs pour leur indispensable soutien, le Conseil de fondation du CSP et son Président pour leur appui sans faille, les bénévoles et les collaboratrices et collaborateurs du CSP pour leur engagement constant et leur dévouement.*

Pierre Borer,
directeur du CSP

PRESTATIONS 2016 EN BREF

Secteur social – Prévention et désendettement

Les statistiques révèlent une constance quant au profil de la population qui consulte les assistants sociaux. Les années se suivent donc et se ressemblent, à ceci près que la problématique de l'endettement peut se manifester de manière sournoise auprès des jeunes, notamment lorsque ceux-ci héritent, à leur majorité, des impayés d'assurance maladie de leurs parents. Un phénomène relativement nouveau, très préoccupant. Le CSP expérimente le travail social de groupe à l'Office d'aide sociale de La Chaux-de-Fonds. Une expérience qui renforce les liens et les reconnaissances de chacun.

Les Ficelles du Budget

Le programme de prévention à l'endettement des jeunes du CSP ne cesse de se développer. Outre les

interventions devenues régulières, une Cash-Cash Party a été organisée pour la première fois à l'Université de Neuchâtel à satisfaction des étudiants. Notre participation à Capa'cité a également été très remarquée et a suscité de nombreuses demandes. En 2016, plus de 1300 jeunes et moins jeunes ont été touchés dans tout le canton. Des remerciements sont adressés à tous les intervenants, ainsi qu'aux directions des institutions privées et publiques, et à l'Etat pour son financement.

Secteur juridique

444 personnes ont pu poser des questions dans le cadre de la permanence téléphonique. Près de la moitié des demandes portaient sur le droit de la famille (divorce, séparation). De nombreuses questions aussi sur les délais de protection en cas de maladie de longue durée. 172 dossiers ont été ouverts pour entreprendre des démarches.

Secteur insertion de la Joliette

Forte de bientôt 20 ans d'expériences, la Joliette-CSP propose plusieurs pistes aux participants pour traverser positivement ce moment de leur vie, faire avancer leur situation, donner du sens et utiliser au mieux le temps offert, ce « présent ». La Joliette-CSP en a les moyens : 8 secteurs de travail, 16 espaces d'atelier, 6 formations de base, un concept, des valeurs fortes, auxquels il faut ajouter le soutien des Services mandants et de nombreux amis-es, partenaires et clients.

Secteur conjugal

La proportion des personnes venant consulter seules a diminué par rapport aux deux dernières années (24,5% de tous les entretiens). En consultation conjugale, il est préférable que les deux époux s'engagent à faire un travail de réflexion sur leur problématique de couple. Cependant, il est également primordial d'accueillir et de soutenir un conjoint dont le partenaire refuse de venir en consultation. 43% des consultants traversent une crise aiguë et des conflits violents: constat préoccupant, sachant que les conflits

se déroulent au domicile familial et que les enfants en sont malheureusement les témoins directs.

Secteur requérants d'asile

Nouvelle augmentation des interventions juridiques de ce secteur. Une arrivée massive dans le canton de Neuchâtel de requérants d'asile mineurs non accompagnés a également occasionné un important investissement du secteur dans l'accompagnement juridique de cette population particulièrement vulnérable.

Secteur réfugiés statutaires

Cette année fut intense en émotions. La disparition tragique d'un membre de l'équipe, le développement de nouvelles collaborations à l'interne et institutionnelles, un accroissement constant du nombre de réfugiés et l'engagement de 3 nouvelles collaboratrices représentent les faits marquants de cette période.

ECHELLE - programme d'intégration professionnelle pour réfugiés

Sur mandat du COSM, le CSP a attribué à ECHELLE le projet-pilote CISP (Conseil en Insertion Sociale et Professionnelle) entré dans sa phase opérationnelle en juillet. L'attribution de ce mandat a notamment occasionné des changements au niveau RH dans l'équipe. Plus largement, ECHELLE continue d'offrir un suivi souple, ciblé et de proximité, dans un esprit collaboratif avec les participants, les entreprises et le réseau institutionnel.

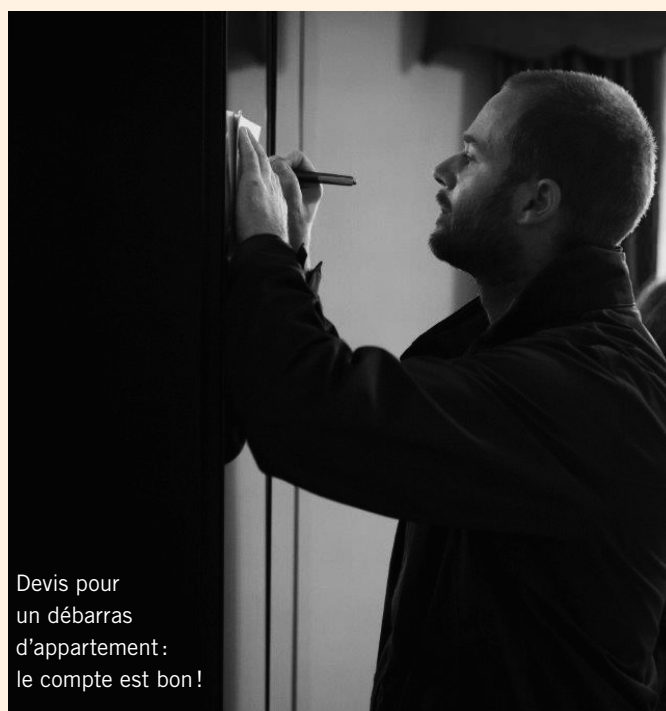
Secteur ramassage et boutiques

Corollaire du développement des ventes (+ 8%), les locaux deviennent exiguës. Différents projets d'amélioration et d'agrandissement sont en cours d'étude. Nous nous réjouissons des collaborations établies, notamment avec le Service de la Voirie de Neuchâtel pour un projet de récupération de matériel à Plaines-Roches dès 2017, ainsi qu'avec l'Eco-Débaras de Corcelles-Cormondrèche. Ces liens sont aussi l'occasion pour le CSP d'accroître sa visibilité. Rappelons que le bénéfice de ce secteur garantit une partie de l'indépendance financière du CSP.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2016

	Exercice 2016	Exercice 2015		Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION					
<i>Subventions et donations</i>					
EREN et Paroisses	317'600.00	317'600.00	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	221'191.21	151'250.12
Etat de Neuchâtel			Résultat financier	73'979.60	4'083.72
Contrat de prestations	206'000.00	206'000.00	Résultat immeuble	0.00	3'763.40
Service dettes	240'000.00	240'000.00	Résultat exceptionnel	0.00	36'609.40
Service consultations conjugales	82'400.00	82'400.00	Résultat extraordinaire	2'200.00	188'574.04
Indemnisation dossiers réfugiés	966'000.00	850'500.00			
Communes neuchâtelaises	33'900.00	32'800.00	Résultat avant variation du capital des fonds	297'370.81	384'280.68
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL SA : secteur social	74'012.40	74'800.00	Attribution au capital des fonds	-159'894.17	-319'550.87
EPER : secteur requérants d'asile	65'000.00	35'000.00	Utilisation du capital des fonds	51'490.00	57'583.82
COSM : Programme ECHELLE	210'000.00	210'000.00	Réserve de fluctuation La Joliette	6'992.80	702.25
Programme CISP	71'970.00				
SERVICE DE L'EMPLOI :			Résultat avant attribution aux réserves	195'959.44	123'015.88
secteur insertion de la Joliette-CSP	473'833.40	437'472.00	Attribution réserve recapitalisation Prévoyance	-70'000.00	0.00
PRESTATIONS DIVERSES	237'320.75	176'934.90			
LOTERIE ROMANDE-Commission neuchâtelaise	60'363.15	80'000.00	RÉSULTAT ANNUEL APRÈS ATTRIBUTION	125'959.44	123'015.88
			AUX RÉSERVES		
DONS					
Amis du CSP	172'019.40	173'504.09			
Campagne de Mars	47'982.25	46'453.40			
Budget des autres	81'019.85	46'741.39			
Dons in memoriam	13'362.00	14'386.25			
Dons et Legs	3'364.10	17'283.65			
Contributions clients	40'064.60	47'690.45			
BOUTIQUES ET DÉBARRAS	838'409.26	775'186.05			
La Joliette	140'479.05	148'497.55			
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4'375'100.21	4'013'249.73			
CHARGES D'EXPLOITATION					
Contributions et donations versées					
Budget des autres	52'325.30	66'923.16			
Campagne de Mars	281.15	368.15			
Amis du CSP	13'792.55	12'813.50			
Fonds Privé	25'319.70	0.00			
Ramassage et Boutiques	10'318.80	11'196.20			
Joliette	116'914.30	133'139.90			
Charges de personnel	3'307'137.80	3'110'872.60			
Loyers	164'904.80	162'602.65			
Electricité et entretien	50'978.95	47'582.50			
Frais d'entretien, équipements	28'091.25	8'468.35			
Frais de véhicules	49'045.90	19'450.40			
Bureau et Administration	95'315.55	101'697.10			
Frais informatiques	136'365.90	105'061.05			
Assurances	13'781.55	13'305.05			
Frais de publicité	55'313.95	37'905.70			
Frais divers	17'822.55	14'044.70			
Amortissement	16'199.00	16'568.60			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4'153'909.00	3'861'999.61			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	221'191.21	151'250.12			

Les comptes complets et le rapport d'activité 2016
<https://csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/>



Devis pour
un débarras
d'appartement:
le compte est bon!